

Philippe AYMARD
Mathieu MOREAU
Co-Secrétaires Régionaux

Dijon, le 8 mars 2018

A

Monsieur MILLESCAMPS
DIR PJJ Grand Centre

Objet : Demande d'audience régionale bilatérale sur la question de la NBI

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, dans notre région comme au niveau national, le dossier de la NBI a été laissé en jachère depuis de nombreuses années.

De nombreux agents de notre région qui estiment légitimement avoir des droits, ont écrit à l'administration pour les faire valoir. Leurs demandes ont souvent été laissées sans réponse malgré des relances régulières, notamment dans la période précédant votre prise de fonction, quelques uns ont reçu des réponses négatives et il y a eu peu d'élus.

Notre organisation syndicale, saisie par une partie des agents concernés, les a conseillé et a relayé auprès de vos services comme de la Centrale leurs demandes.

Comme vous avez pu en prendre connaissance par nos compte-rendus nationaux et certainement par la DPJJ, une réunion bilatérale s'est tenue à l'AC sur ce point le 22 février 2018. Nous avons soulevé l'urgence de remettre sur le métier le dossier et d'apporter des réponses aux sollicitations des agents de notre région comme des autres inter-régions. Ceci d'autant plus qu'ici comme ailleurs, face aux refus explicites ou implicites, nos collègues déposent des requêtes devant les Tribunaux Administratifs.

Nous sollicitons une audience syndicale régionale sur ce dossier de façon à pouvoir faire le point avec vous sur les différents aspects du dossier: humain, technique, juridique et financier.

Nous souhaitons que cet échange puisse se faire sur la base d'un état des lieux commun de la ventilation de la NBI dans notre région par territoire, service et corps, car pour l'instant les agents comme les représentants que nous sommes, ne disposent que de données partielles.

Nous souhaitons vous relayer aussi à cette occasion un certain nombre de demandes d'agents.

En attendant une réponse que nous espérons positive de votre part et des propositions de dates, nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées..

Philippe AYMARD
Mathieu MOREAU